



Achat d'un produit pour le revendre

Par Visiteur

Bonjour,

A t-on le droit d'acheter un produit à un fournisseur (grossiste ou grande distribution) et de le revendre après l'avoir modifié en y mettant notre propre étiquette à la place de celle du fabricant ?

Ex : j'achète une serviette éponge sur le site de la Redoute, je la modifie en y rajoutant un galon et un oeillet d'accrochage,

Ai je le droit de revendre ce produit avec mon étiquette ?

Merci pour votre réponse,
Cordialement,

Par Visiteur

Chère madame,

A t-on le droit d'acheter un produit à un fournisseur (grossiste ou grande distribution) et de le revendre après l'avoir modifié en y mettant notre propre étiquette à la place de celle du fabricant ?

Ex : j'achète une serviette éponge sur le site de la Redoute, je la modifie en y rajoutant un galon et un oeillet d'accrochage,

Ai je le droit de revendre ce produit avec mon étiquette ?

Si vous ne conservez pas l'identification de la marque du fabricant ou celui de l'exploitant (la redoute), alors vous pouvez en principe effectuer vos modifications et les revendre à votre effigie.

Toutefois, une telle revente n'est pas possible si le dessin ou modèle a déjà fait l'objet d'une protection à l'Institut national de la propriété intellectuelle.

Il convient donc, pour chaque produit, de vérifier s'il ou non enregistré. Vous l'adresse (Cela se fait en ligne et c'est gratuit).

http://bases-modeles.inpi.fr/Typo3_INPI_Modeles/dessins_resultats_figuratifs.html

Très cordialement.